



BILAN DE MI-ANNÉE

L'événement marquant du deuxième trimestre a été la décision d'une majorité d'électeurs britanniques de demander que le pays quitte l'Union européenne. Le résultat de 52% en faveur de la séparation contre 48% en faveur du statut quo a surpris beaucoup de monde et amené de l'incertitude pour la suite des événements. En conséquence, les marchés boursiers mondiaux ont réagi de façon fortement négative à l'annonce de la nouvelle.

Cette réaction n'a cependant été que de courte durée car la tendance est vite redevenue positive. Quelques jours après la sortie du résultat, les bourses nord-américaines étaient revenues au niveau d'avant le vote.

Cet épisode démontre qu'il n'est pas optimal de tenter de prédire la tournure que prendront les événements futurs car l'avenir nous réserve toujours des surprises. Il vaut mieux consacrer son temps à bâtir un portefeuille bien diversifié qui devrait résister aux imprévus.

Il est aussi important de se rappeler qu'il faut suivre la stratégie établie pour atteindre nos objectifs à long terme plutôt que de se laisser influencer par les fluctuations à court terme sur les marchés ou par les articles de nouvelles annonçant une catastrophe.

Une autre situation que très peu de gens croyaient possible il y a à peine quelques années est la présence de taux d'intérêts négatifs pour plusieurs obligations gouvernementales. En effet, au début du mois de juin la valeur totale des obligations gouvernementales à rendement négatif était d'environ 8.3 trillions de dollars américains. Le Japon comptait pour environ 64% du total et divers pays européens comptaient pour le reste.

Cela fait en sorte que les coûts de financement sont historiquement bas pour ces pays. L'envers de la médaille est que les acheteurs de ces obligations auront probablement un rendement négatif sur leur investissement.

Un des sujets qui se retrouvera probablement de plus en plus dans l'actualité et causera peut-être de l'incertitude sur les marchés financiers est la course pour l'élection présidentielle américaine qui se tiendra au mois de novembre. Les commentateurs tenteront de prédire qui parmi les deux principaux candidats (Hillary Clinton et Donald Trump) deviendra le prochain président des Etats-Unis.

Nous verrons aussi probablement plusieurs prédictions sur les conséquences pour l'économie si un ou l'autre des candidats est élu. Comme mentionné précédemment, il ne faudra pas trop y accorder d'importance.

Notre équipe



Mario Therrien, Camille Prévost et Anthony Ducharme

BIAS COGNITIFS

Ce segment traite de l'aspect psychologique de l'investissement. Nous sommes d'avis que c'est un aspect très important pour les investisseurs. J'aimerais traiter de trois biais (parmi plusieurs) qui peuvent nuire au processus de décisions financières ainsi que des façons d'atténuer leurs effets.

1. Biais de récence
2. Biais de confirmation
3. Biais de rétrospective

Le premier biais explique notre tendance à donner plus de poids aux événements récents quand nous tentons de prendre des décisions pour l'avenir. Une des conséquences pour les investisseurs est que nous avons l'habitude, de façon inconsciente, de croire que les tendances récentes vont continuer indéfiniment. C'est ce qui explique qu'il est difficile de prendre la décision d'acheter après une baisse des marchés et qu'à l'inverse il est difficile de vendre après une hausse.

Un moyen de se protéger contre ces effets est de mettre en place à l'avance une stratégie qui dicte les actions à prendre dans différents scénarios. Il est aussi souhaitable d'étudier le passé sur une plus longue période pour se rappeler que les cycles ont tous une fin éventuellement.

Le deuxième biais fait référence à notre préférence pour chercher majoritairement des informations qui vont confirmer notre théorie plutôt que de chercher de façon objective des informations pour et contre nos idées. Un investisseur qui décide d'ignorer les mauvaises nouvelles sur un titre qu'il détient court le risque de passer à côté d'un fait important qui pourrait

le mener à vendre et ainsi éviter des pertes importantes.

Pour atténuer ce risque, il faut développer des méthodes qui nous forcent à considérer les opinions contraires aux nôtres. Un exemple pourrait être de lire la thèse d'un vendeur à découvert sur un titre que nous détenons pour vérifier s'il y a des faits qui nous ont échappé.

Le dernier biais dont nous allons traiter est l'idée que nous nous faisons, après avoir assisté à un événement, qu'il était prévisible à l'avance même si en réalité il ne l'était pas. Cette attitude peut nous mener à prendre trop de risque et à ne pas diversifier notre portefeuille parce que nous croyons pouvoir prédire les événements futurs.

Une méthode simple pour minimiser ce problème est la tenue d'un journal que nous pouvons relire après les événements pour se rendre compte qu'il n'est pas possible de prédire le futur avec succès. Il est aussi bon de tenter d'assigner des probabilités aux différents scénarios que nous croyons possibles. En travaillant ainsi, on réalise vite qu'il ne faut pas mettre tous nos œufs dans le même panier.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et si vous avez besoin de conseils n'oubliez pas que nous sommes là pour vous aider.

Sincèrement,



Anthony Ducharme
Conseiller en placement

SOMMAIRE DES MARCHÉS FINANCIERS

Indices boursiers	Niveau au 30 juin 2016	Haut 2016	Bas 2016	Rendement 2016
S&P TSX Composite, Canada	14 064	14 365	11 843	9.18 %
S&P 500. États-Unis	2 098	2 119	1 829	2.94 %
FTSE 100, Royaume-Uni	6 504	6 504	5 536	4.20 %
DAX, Allemagne	9 680	10 435	8 752	-7.68 %
Nikkei 225, Japon	15 575	18 450	14 952	-17.23 %
Hang Seng, Hong Kong	20 794	21 622	18 319	-4.54 %
Devises	Niveau au 30 juin 2016	Haut 2016	Bas 2016	Rendement 2016
Dollar canadien/US (USD/CAD)	1.2923	1.4576	1.2527	-6.62 %
Dollar canadien/Euro (EURO/CAD)	1.4349	1.5897	1.4214	-4.46 %
Matières premières	Niveau au 30 juin 2016	Haut 2016	Bas 2016	Rendement 2016
Pétrole brut (US\$/baril)	48.33	51.23	27.45	28.54 %
Gaz naturel (US\$/mmBtu)	2.92	2.92	1.64	23.21 %
Or (US\$/once)	1 320	1 326	1 073	24.41 %

Les renseignements contenus dans ce document ont été préparés par Anthony Ducharme, conseiller en placements chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ont été obtenus de sources que nous jugeons fiables, mais ne sont pas garantis et pourraient s'avérer incomplets. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou vente des titres ci-mentionnés. Les placements mentionnés ne peuvent pas convenir à tous les investisseurs, veuillez consulter votre conseiller en placement. Un placement dans l'OPC (Organisme de placement collectif) peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Anthony Ducharme conseiller en placement avec Valeurs mobilières Banque Laurentienne, membre du FCPE et de l'OCRCVM, et est une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada.